

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE – CAMPING LES AJONCS D'OR

**1 – Inscription – Réservation :** Toute inscription doit être accompagnée du versement d'un acompte de 30% pour la réservation d'un hébergement plus les frais de réservation : par courrier : 6€ pour 2/3 nuits, 12€ pour 4/6 nuits et 20€ à partir de 7 nuits ; par internet : 3€ pour 2/3 nuits, 6€ pour 4/6 nuits et 10€ à partir de 7 nuits.

Votre réservation est considérée comme définitive dès qu'elle a fait l'objet d'une confirmation écrite de notre part. Vous aurez à régler le solde de votre séjour un mois avant votre arrivée au camping, y compris la taxe de séjour. Pour toute réservation d'un hébergement intervenant moins de 30 jours avant votre arrivée, vous devez régler la totalité de votre séjour lors de la réservation.

Toutes demandes particulières non précisées en commentaire ne pourront être prises en compte et ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation.

**Mode de paiement accepté :** carte bancaire, mandat cash, chèque vacances en entier, virement. Les chèques bancaires à l'ordre du Camping les Ajoncs d'Or sont acceptés uniquement pour le paiement de l'acompte, mais en aucun cas pour le règlement du solde le jour de l'arrivée au camping.

Les réservations ne peuvent être modifiées qu'à réception d'une notification écrite du client (mail, courrier) et sous réserve de l'accord du camping. Le nombre de personnes indiqué pour chaque location est un nombre maximum sur l'emplacement (enfant et bébé compris). Toute déclaration inexacte sur le bulletin de réservation, notamment le nombre de personnes déclarées pour la durée du séjour, entraînera l'interruption immédiate du séjour et toutes sommes versées resteront acquises au camping.

La réservation est personnelle : il est interdit de sous-louer ou de céder à un tiers.

**2 – Durée du séjour :** L'hébergement est disponible le jour de l'arrivée prévu par le contrat entre 15h et 19h jusqu'au jour du départ prévu entre 9h et 11h sur rendez-vous selon les disponibilités du planning.

Vous devez nous aviser par écrit de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver les droits de possession. Tout retard supérieur à 48h entraîne l'annulation de réservation. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

**3 – Inventaire – Caution - Entretien :**

Le matériel de chaque location fait l'objet d'un inventaire. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler toute anomalie. Chaque location contient tout le matériel de table et de cuisine, protection de lits, oreillers et couettes/couvertures. Les draps et taies ne sont pas fournis – possibilité de location sur place.

Pour chaque location d'hébergement, une caution de 70€ en chèque ou N° de CB vous est demandée à l'arrivée pour couvrir d'éventuels frais de nettoyage en fin de location (ménage, couvertures...). Elle sera restituée le jour du départ (après état des lieux sur rendez-vous selon les disponibilités du planning pendant les heures d'ouverture de la réception) ou au plus tard par courrier sous 15 jours sous déduction des détériorations et/ou manquants constatés.

Le nettoyage de la location est à la charge du locataire. En fin de séjour, la location doit être restituée en parfait état de propreté à l'intérieur et aux abords immédiats. Dans le cas contraire, la caution de 70€ est conservée.

Insectes : Avant sa mise en location, il a été procédé au nettoyage régulier de l'hébergement locatif.

Durant le séjour, ce sont les clients qui sont en charge de cet entretien. Si malgré les efforts et l'entretien régulier de l'hébergement, le locataire constate la présence d'insectes indésirables (du type araignées ou fourmis), il lui appartient, soit de faire le nécessaire, soit de prévenir le camping afin que celui-ci fasse le nécessaire. Si malgré les efforts de l'exploitant, le problème n'est pas totalement solutionné, et cela compte tenu notamment de la configuration des lieux, l'exploitant décline toute responsabilité et il appartient au locataire de faire utilisation, le cas échéant, de certains répulsifs, par exemple pour éloigner moustiques, punaises...

**4 - Annulation :** Toute annulation de séjour ne donnera lieu à aucun remboursement. Pour tout séjour annulé avant la date d'arrivée, la totalité des sommes versées restera acquise au camping (acompte et frais de réservation). Lorsque le séjour est commencé, la totalité du prix du séjour reste acquise au camping, il n'y a pas de remboursement possible quel qu'en soit le motif.

**5 – Assurance annulation :**

Le camping Les Ajoncs d'Or vous propose une assurance Annulation et Interruption dans votre contrat de location. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour à nos vacanciers. En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le site [www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com) ou auprès du camping), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.

Coût de l'assurance : elle représente 3% du coût du séjour (hors frais de réservation et taxe de séjour) avec un forfait minimum de 20€.

Vous devez obligatoirement être assuré en responsabilité civile : Une attestation peut vous être demandée à l'arrivée.

**6 - Responsabilité :** La responsabilité du camping LES AJONCS D'OR n'est pas engagée en cas de vol, perte, dommage de quelque nature qu'il soit pendant ou suite à un séjour, panne ou mise hors service des équipements techniques. La direction n'est responsable que des objets déposés au bureau.

**7 - Taxe de séjour :** Les taxes de séjour instituées par la Municipalité ne sont pas incluses dans nos tarifs. Elles sont perçues par personne de plus de 18 ans et par jour, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre au tarif de 0,55€ (base 2018).

**8 - Clause attributive de juridiction :** Les litiges éventuels seront la compétence exclusive d'un tribunal d'instance.

**9 - Prise de vue vidéo/coordonnées :** Au cours de votre séjour, vous pouvez être photographiés ou filmés et paraître dans nos prochaines publicités, sans contrepartie et sans limitation de durée. En cas de refus, vous devez le notifier par lettre recommandée avant votre arrivée.

Par ailleurs, vous autorisez le camping à garder vos coordonnées pour vous adresser des informations commerciales. En cas de refus, il suffit de nous en informer par courrier.

**10 - Règlement intérieur :** Afin de faciliter le déroulement de vos vacances, le règlement intérieur est à votre disposition à la réception et préalablement consultable sur notre site internet. Chaque personne séjournant sur le camping s'engage à en prendre connaissance, à l'appliquer et à le respecter.

**Médiation de la consommation :** Conformément aux dispositions de l'article L 612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain. Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes : MEDICYS

Saisine par internet en remplissant le formulaire prévu à cet effet : [www.medicys.fr](http://www.medicys.fr) Saisine par mail : [contact@medicys.fr](mailto:contact@medicys.fr)

Saisine par voie postale : 73 Boulevard de Clichy 75009 PARIS - Téléphone : 01 49 70 15 93

**Protection des données personnelles :** Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel et aux bonnes pratiques recommandées en la matière, les informations que vous avez accepté de nous communiquer à l'occasion de votre commande sont nécessaires au traitement de cette dernière. Elles sont conservées par le camping les Ajoncs d'Or et ne sont en aucun cas transmises à un tiers. Ces informations sont considérées comme étant confidentielles. Elles sont accessibles et utilisées uniquement par nos soins pour le traitement de votre commande, envoyer des informations et des offres, pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients en fonction de vos centres d'intérêts. Elles sont conservées pour une durée maximum de 3 ans.

Conformément à la réglementation en vigueur, vous pouvez exercer les droits suivants :

- droit d'accès,
- droit de rectification,
- droit à l'effacement,
- droit d'opposition ou à la limitation du traitement des données, sauf impossibilité justifiée par la bonne exécution du contrat.
- droit à la portabilité,
- lorsque le traitement est fondé sur le consentement, droit de retirer votre consentement à tout moment,
- droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Pour exercer ces droits, vous devez adresser votre demande, en précisant votre identité et l'objet de votre demande par courrier à : CAMPING LES AJONCS D'OR, 5

Route de Muzillac 56750 DAMGAN ou par mail [lesajoncsdor56@gmail.com](mailto:lesajoncsdor56@gmail.com)

**VIE INTERIEURE -**

**Aires de jeux enfants :** Les enfants sont sous la responsabilité et la surveillance de leurs parents.

**Télévision :** le camping n'est pas responsable de la perturbation sur la réception des chaînes de télévision.

**Animaux :** Votre animal domestique est accepté tenu en laisse en permanence, jamais seul ni dans le locatif, ni sur l'emplacement et sur présentation du carnet de vaccination à jour. Le tatouage est obligatoire. Sont strictement interdits les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie. Les besoins doivent être faits en dehors du camping et les accidents devront être ramassés. Pour des raisons évidentes d'hygiène, ils ne sont pas admis dans les chambres des locatifs.

**Propreté :** Toute l'équipe restant vigilante en matière d'hygiène pour votre bien être ainsi que l'esthétisme du camping et de ses équipements : veuillez respecter la propreté, l'hygiène et l'aspect du camp. Les parents doivent garder leurs enfants sous leur surveillance, les accompagner et les aider aux toilettes, aux douches et éviter qu'ils y jouent. Ils ne doivent jamais être seuls, aux sanitaires et aux aires de jeux. Les mégots de cigarettes ne doivent pas être jetés sur le sol mais dans les bacs prévus à cet effet.

**Poubelles :** Déposez vos sacs poubelles dans le local à l'entrée du camping et n'oubliez pas le tri sélectif, déposez vos bouteilles de verres, emballages et revues dans les containers prévus à cet effet.

**Silence :** Le silence doit être total entre 23h et 7h. La circulation des véhicules est limitée à 10 km/h et est interdite dans le camping entre 23h et 7h (les barrières d'accès sont fermées entre ces horaires). En juillet et août, le camping est surveillé la nuit. Un système de vidéo surveillance est installé à l'entrée du camping. En cas de bruit ou nuisance, les responsables seront expulsés sans remboursement.

**Visiteurs :** Ils sont les bienvenus sous la responsabilité de leurs hôtes, sont priés de se présenter à l'accueil et d'acquiescer, si nécessaire, la redevance prévue. Dans tous les cas, leurs véhicules devront stationner à l'extérieur du camping.